

DÉCISION SUR L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2017 ET DE L'AGENDA 2063 DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

Doc. Assembly/AU/3(XXI)

La Conférence,

1. **PREND NOTE** de la Décision Ext/EX.CL/Dec.1(XIV) prise par le Conseil exécutif lors de sa quatorzième session extraordinaire, tenue le 8 avril 2013 à Addis-Abeba (Éthiopie), et de la Décision EX.CL/Dec.768(XXIII) de la vingt-troisième session ordinaire du Conseil exécutif tenue le 22 et 23 mai 2013 à Addis-Abeba (Ethiopie) dans lesquelles il approuve le principe du projet de Plan stratégique 2014-2017 de la Commission de l'UA et le recommande à la Conférence, pour adoption ;
2. **PREND NOTE ÉGALEMENT** du fait que les contributions fournies par les États membres lors des sessions susmentionnées du Conseil exécutif ont été pleinement intégrées dans le document ;
3. **ADOpte** le Plan stratégique 2014-2017 de la Commission de l'UA;
4. **DEMANDE** aux États membres de soutenir la mise en œuvre du Plan stratégique 2014-2017 de la Commission de l'UA ;
5. **PREND NOTE ÉGALEMENT** des progrès accomplis dans l'élaboration de l'Agenda 2063 de l'UA et **ENCOURAGE** la Commission de l'UA, la Banque africaine de développement et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique à poursuivre la mise au point du projet de Document-cadre par le biais d'un processus de consultation impliquant toutes les couches de la société africaine ;
6. **ENTÉRIne** la recommandation du Conseil exécutif qui demande à la Commission de soumettre aux organes de décision de l'UA le Document-cadre en janvier 2014, pour examen, et le projet final de l'Agenda 2063 en juin 2014, pour adoption.

Decision on the Development of the African Union Commission Strategic Plan 2014-2017 and the Au Agenda 2063 Doc. Assembly/Au/3(Xxi)

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/133>

Downloaded from African Union Common Repository